




**Baromètre de
l'économie
verte
2018
Sénégal**

Dakar, Sénégal, 2018

www.greeneconomycoalition.org

 Funded by the European Union





Sénégal

Baromètre 2018

A propos des organisations

Ce rapport a été produit par IED Afrique et UICN Sénégal, tous deux membres de la Coalition de l'économie verte.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a été fondée en 1948 dans le but d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés du monde entier à préserver l'intégrité et la diversité de la nature et de garantir que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Le bureau de l'UICN au Sénégal est basé à Dakar.

IED Afrique (Innovation, Environnement et Développement en Afrique) est une organisation sénégalaise à but non lucratif travaillant en Afrique de l'Ouest francophone. Ses travaux sont axés sur le développement durable et mettent l'accent sur le renforcement de la résilience des communautés, la responsabilité sociale pour la fourniture efficace de services publics, la gouvernance des ressources naturelles en mettant l'accent sur un accès équitable à l'eau, aux terres et aux ressources forestières. IED Afrique y parvient grâce à la recherche, au plaidoyer et au développement de réseaux.

Ensemble, ils dirigent le hub de la Green Economy Coalition Senegal, une initiative en cours visant à accélérer la transition nationale vers une économie verte. Pour plus d'informations, veuillez consulter nos sites Web respectifs.

La Green Economy Coalition (GEC) est le plus grand mouvement de la société civile au monde pour des économies vertes et équitables. Nos 50 membres et plus représentent les pauvres, les travailleurs, les organisations environnementales, les groupes confessionnels, les petites entreprises et les institutions internationales. Ensemble, nous inspirons un mouvement de changement à partir de la base. www.greeneconomycoalition.org

Pour plus d'informations sur GEC, veuillez contacter Stuart Worsley: stuart.worsley@greeneconomycoalition.org

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne, DCI-ENV / 2016 / 372-847. Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être interprété comme reflétant les vues de l'Union européenne.



UICN Senegal
Immeuble Sicap, point E, bâtiment A, 2eme étage, BP 3215, Dakar

Tel: +221 33 8690280
Email: uicnsenegal@iucn.org
www.iucn.org



IED Afrique
24, Sacré Cœur III, Dakar Sénégal

Tel: (221) 33 867 10 58
Email: contact@iedafrique.org
www.iedafrique.org



Green Economy Coalition
80-86 Grays Inn Rd, London, WC1X 8NH, United Kingdom
Twitter: @Wcoalition
Facebook: GreenEconomyCoalition

www.greeneconomycoalition.org



Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union européenne, DCI-ENV / 2016 / 372-847. Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être interprété comme reflétant les vues de l'Union européenne.



L'économie verte au Sénégal

Contexte

Contenu

Contexte	5
Statut de la transition	9
Valoriser la nature	11
Réduire les inégalités	12
Mesure et gouvernance dans le domaine des PME	13
Réforme du système financier	16
Conclusion partielle	17
La prochaine frontière	18

Depuis quelques années, le Sénégal fait des progrès constants vers la réalisation de ses objectifs nationaux de développement. L'économie sénégalaise enregistre depuis 2015 et sur trois années consécutives, un taux de croissance supérieur à 6,5 %. La croissance est estimée à 6,9% en 2017 contre 6,7% en 2016 avec une prévision de 7% en 2018 et en 2019. Cette croissance est tirée principalement par le dynamisme de l'agriculture, du tourisme et par les investissements publics dans l'énergie, l'agriculture et les infrastructures mises en œuvre dans le cadre du Plan Sénégal Émergent (PSE) à l'horizon 2035.

Le nouveau gouvernement est déterminé à atteindre un bon niveau de croissance soutenue, durable et inclusive. Le plan Sénégal émergent (PSE) 2035, constitue le référentiel de la politique économique et

sociale sur le moyen et le long terme. Les orientations stratégiques qui guideront les initiatives à prendre pour traduire ce référentiel en actions et résultats tangibles pour le bénéfice des populations, s'appuient sur trois axes visant :

- une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements. Cet axe s'inscrit dans une option de

développement plus équilibré, de promotion de terroirs et des pôles économiques viables afin de stimuler le potentiel de développement sur l'ensemble du territoire ;

- une amélioration significative des conditions de vie des populations, une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de territoires viables ; et

- le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance, de la protection des droits et libertés

“ 60% des principaux biens et services environnementaux mondiaux dont dépendent les moyens de subsistance sont maintenant dégradés.



et de la consolidation de l'État de droit afin de créer les meilleures conditions d'une paix sociale et de favoriser le plein épanouissement des potentialités.

Cependant, depuis quelques années, la croissance économique ne suit plus la cadence de la croissance démographique. La proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté a certes baissé de 1,6 %, passant de 48,3 % à 46,7 %, mais le

secteur privé a longtemps pâti de la mauvaise qualité des infrastructures – notamment d'une électricité coûteuse – et ne crée pas encore suffisamment d'emplois.

Le Sénégal doit donc opérer des changements structurels pour favoriser une économie plus productive. Le pays a considérablement progressé ces dernières années dans la création d'un portefeuille ambitieux de

l'aéroport international Blaise-Diagne, et deux grandes centrales électriques à Kounoune et à Sendou. Ces projets ont été appuyés par une Agence de promotion des investissements et des grands travaux, et par une infrastructure immatérielle de dispositions réglementaires à même de créer des conditions favorables. Le modèle de partenariats public-privé suscite déjà de l'intérêt dans d'autres pays africains.

Par ailleurs, le défi auquel se heurte le Sénégal tient au fait que la structure des sources des sources de croissance qui n'est pas suffisamment diversifiée et manque de résilience face aux chocs extérieurs. Les principales contraintes des secteurs économiques ont trait à la faible productivité des facteurs de production et à leurs coûts élevés, au capital humain insuffisamment développé et aux difficultés que rencontrent les PME pour accéder au financement. L'économie souffre des lacunes des infrastructures tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, de la faiblesse du tissu industriel et du faible niveau d'investissements privés dans les secteurs de production.

Malgré la persistance des conditions extérieures défavorables, les perspectives économiques pour la période à venir sont, à ce jour plutôt, encourageantes. Les principaux moteurs de croissance se trouvent dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire, qui représentent à eux deux 85 % du PIB. Il s'agit notamment des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics, de la production de poisson et de viande, de la transformation des arachides, du transport et du tourisme. Les transferts de fonds de

“ Le Sénégal doit procéder à des changements structurels pour favoriser une économie plus productive et a réalisé des progrès considérables ces dernières années.



la diaspora sénégalaise jouent aussi un rôle clé, en ce qu'ils stimulent la consommation privée. De plus, les grands projets en cours dans les infrastructures et l'exploitation minière redynamisent l'économie, tandis que l'État poursuit l'application de mesures visant à attirer l'investissement nécessaire pour promouvoir une croissance solide, durable et inclusive.

Au Sénégal, 75% de la population demeure fortement tributaire de l'agriculture pluviale. La menace du changement climatique et de l'instabilité météorologique ne cesse de s'accroître, les phénomènes météorologiques extrêmes étant de plus en plus fréquents, en particulier les sécheresses et la baisse des taux d'humidité des sols. Ces problèmes requièrent des solutions à l'échelle mondiale et régionale, ce qui n'empêche pas le gouvernement de prendre des mesures à l'échelon national pour améliorer la gestion des terres, consolider les services de vulgarisation agricole et favoriser l'accès des agriculteurs aux marchés et aux intrants indispensables. Dans le cadre de son programme national d'adaptation, le Sénégal s'est lancé dans un projet de reboisement intensif et de valorisation des ressources en eau.

Le secteur agricole – y compris la pêche, la sylviculture et l'élevage – représente environ un huitième du PIB du Sénégal mais emploie trois cinquièmes de la population active. La productivité est faible dans l'ensemble et la plupart des familles en milieu rural cultivent le mil et d'autres aliments de base essentiellement pour leur consommation personnelle. Le riz est l'aliment de base principal au Sénégal, qui en importe actuellement 700 000 tonnes métriques par

an – pour une production de 375 000 tonnes métriques en 2016. Ces importations de riz coûtent 135 millions de dollars au pays, qui se trouve exposé aux risques de flambées des prix sur les marchés internationaux.

Le changement climatique et la désertification qui se manifestent par une baisse des niveaux d'humidité des sols, par l'érosion côtière et par une fréquence accrue des épisodes climatiques extrêmes, en particulier des sécheresses, rendent les activités agricoles de plus en plus difficiles. Seulement 2% des terres agricoles sont irriguées, ce qui signifie que la vaste majorité des agriculteurs est tributaire des précipitations, et les agriculteurs du nord du pays sont confrontés à un phénomène de désertification

qui ne cesse de gagner du terrain. Le Sénégal a déjà perdu en terres fertiles l'équivalent de 5 % de sa production agricole. L'accès réduit aux ressources naturelles et les aléas de la production alimentaire ne font qu'ajouter à la vulnérabilité des pauvres, tandis que l'on prévoit une baisse des rendements de l'ordre de 5 % à 25 % dans les prochaines décennies.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement est déterminé à redynamiser le secteur agricole par une série de stratégies complémentaires à même de stimuler la productivité et d'accroître les capacités d'adaptation. L'adoption de pratiques de gestion des terres et des ressources en eau respectueuses de l'environnement, le développement à grande échelle



“ Le Sénégal progresse régulièrement dans la réalisation de ses objectifs de développement national, l'économie enregistrant une croissance de + 6,5% par an depuis 2015.

nombre net de Sénégalais considérés comme « pauvres » est passé en fait de 5,7 à 6,3 millions de personnes. L'insécurité alimentaire touche une grande partie de la population rurale, surtout en période de sécheresse. Le chômage, qui ne cesse de croître, affecte plus particulièrement les milieux urbains et les jeunes. Le

partenariats public-privé et, à cet égard, il fait figure de précurseur parmi les pays à faible revenu. Au moyen de fonds de développement dédiés à la mobilisation de l'investissement privé, il a lancé une série de projets majeurs, parmi lesquels l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio, la modernisation de



de 10%) et le coût du transfert de propriétés est passé de 22% à 8% de la valeur des biens.

En dépit des progrès réalisés, le Sénégal figure dans la catégorie des pays à faible développement humain. En effet, en 2016, il a été classé 162ème sur 188 pays pour l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La dernière enquête ménage sur la pauvreté remonte à 2011. La proportion d'individus vivant sous le seuil de pauvreté était de 46,7 % en 2011 contre 48,3 % en 2006. Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle du PNUD, en 2016, environ 52 % de la population vit dans une pauvreté multidimensionnelle, dont environ 31 % dans une situation de privation sévère. Les contributions des trois dimensions éducation (43,6%), santé (23,1%) et conditions de vie (33,4%) sont révélatrices des défis à relever pour l'accès aux services sociaux de base.

Au-delà de l'utilisation intensive du capital naturel, la croissance économique du Sénégal est actuellement réalisée au moyen de technologies peu économes en carbone. En outre, cette croissance est autoentretenu, en grande partie, par des comportements qui engendrent une accumulation massive de déchets. Aussi, l'efficacité énergétique et la transition vers l'utilisation des énergies renouvelables, ainsi que la gestion des déchets devraient être également des secteurs d'action prioritaires de l'économie verte.

Ce document présente la situation de la transition vers l'économie verte au Sénégal et des défis majeurs de cette transition.

de l'irrigation (notamment par l'exploitation des eaux de surface et du potentiel de ruissellement) et l'élargissement de l'accès aux marchés et aux intrants essentiels sont plus que jamais nécessaires. Pour cela, il faudra renforcer les institutions agricoles nationales et régionales à même de contribuer à la recherche agricole, à l'offre de services de vulgarisation et au maintien des niveaux de qualité.

Contribuant au PIB de 2017 à hauteur de 23,8 %, le secteur secondaire enregistre une croissance remarquable de 7,7% en 2017 contre 6,7% en 2016. Cette croissance est générée par la performance de la petite industrie (13,2 % du PIB) constituée, entre autres, de la transformation et de la conservation de la viande et du poisson, du travail de grains et la fabrication de produits alimentaires. La vigueur du sous-secteur de la construction (6% du PIB) a également contribué à la bonne performance du secondaire en 2017. En outre, les activités de l'industrie minière se sont

consolidées. Les effets conjugués du dynamisme de l'agriculture sur l'agroalimentaire, des travaux de construction et d'équipement du PSE sur le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ainsi que la mise en service de la centrale à charbon de Sendou et de plusieurs centrales solaires devraient permettre au secteur secondaire de réaliser un taux de croissance de 8,6 % en 2018.

Le Sénégal s'est classé 140e sur 190 pays dans le rapport Doing Business 2018 de la Banque Mondiale. Les différents domaines analysés montrent des progrès obtenus en matière de création d'entreprise (63ème), de raccordement à l'électricité (118ème) de transfert de propriété (121ème) et d'exécution des contrats (142ème). Au titre des améliorations de l'environnement des affaires, la phase II du Programme triennal de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (PREAC - 2016-2018) a permis des progrès en 2017. À cet égard, les prix de l'électricité (a baissé



Statut de la transition

Les questions liées à l'économie verte ou à la croissance verte sont devenues au cours de ces dernières années objet de débats sur la scène nationale, en relation avec les aspects liés à la préservation de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et le développement durable.

Les crises qui ont frappé les secteurs du climat, de la biodiversité, de l'énergie, des denrées alimentaires et de l'eau au cours de la dernière décennie et, plus particulièrement le dysfonctionnement du système financier économique mondial en 2008, ont entraîné une prise de conscience d'une mauvaise allocation des capitaux au détriment des ressources renouvelables. Celle-ci s'est traduite par un épuisement et une dégradation excessive du capital naturel malgré la croissance économique générée sur le plan mondial. En effet, 60% des biens et des services environnementaux mondiaux majeurs dont dépendent les moyens d'existence se sont dégradés ou ont été utilisés sans souci de durabilité.

Au Sénégal, ce concept est encore nouveau et n'est pas encore bien compris des différentes catégories d'acteurs évoluant dans le domaine de l'environnement et du développement durable. On pourrait affirmer sans conteste que le Sénégal possède aujourd'hui les



prédispositions nécessaires pour tendre vers une économie verte. Sous cet angle, l'existence de cadres de planification et juridique avec des projets/programmes y afférents, révèle une volonté politique du Gouvernement et l'engagement des autres acteurs, de faire de l'économie verte, un maillon essentiel de la politique de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

Il s'agira de mettre en évidence, d'accompagner et d'exploiter les opportunités qu'offrent les secteurs les plus porteurs dans la génération d'emplois préservant l'environnement au Sénégal. Ceci concerne notamment

l'approvisionnement énergétique, en particulier les énergies renouvelables, les bâtiments et la construction, les transports, l'industrie de base, l'agriculture et la foresterie.

L'Etat du Sénégal considère que le capital naturel constitue une infrastructure écologique précieuse, pour les générations actuelles et futures ainsi que l'opportunité de promouvoir un management tridimensionnel, en passant par l'exploitation de la productivité de la nature pour accroître la bio capacité de la terre, tout en assurant à l'humanité un bien être durable et équitable. Par ailleurs, les derniers rapports de la Banque mondiale sur

les indicateurs du développement dans le monde qui indiquent que la transition vers une économie verte devrait permettre de créer plus d'emplois verts, de réduire significativement la pauvreté, plusieurs initiatives en faveur d'une transition ont été engagées par le pays.

En effet, des efforts considérables ont été engagés par le gouvernement dans le cadre de la transition vers l'économie verte pour contribuer à la définition d'un cadre d'orientation stratégique sur l'économie verte, à la mise en place d'outils d'aide à la décision, à la promotion de l'industrialisation verte ainsi que le développement de l'emploi et l'entrepreneuriat verts.

Depuis 2012, pour un cadre plus favorable à la promotion de l'économie verte, le Sénégal cherche à harmoniser les textes législatifs et réglementaires et les instruments internationaux et régionaux en lien avec l'économie verte ratifiés par l'Etat. Mais c'est au cours de 2017 qu'on a noté une accélération du processus à travers :

- La finalisation des décrets sur les incitations fiscales afin de baisser le coût élevé de l'électricité en milieu rural, nonobstant la faiblesse des capacités économiques des familles;
- La signature des décrets sur les mélanges et l'usage des biocarburants;
- La validation de la stratégie nationale de promotion des emplois verts (SNEV);
- La validation et diffusion du document d'orientation

“ Le nombre de Sénégalais considérés comme «pauvres» est passé de 5,7 à 6,3 millions.

stratégique sur l'économie verte produit sous l'égide de parlementaires et membres du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE);

- La consolidation des initiatives nationales en matière d'économie verte;
- La création d'un espace de concertation et de dialogue entre les parties prenantes.

Au niveau stratégique, les politiques publiques en faveur d'une économie verte portent sur les subventions en faveur des entreprises vertes, les écotaxes, les lois et règlements. Au niveau opérationnel, les niches d'emplois verts dans les secteurs suivants peuvent être mises à profit : (i) les offres d'énergies alternatives : solaire (production, installation, exploitation), éolienne (production, installation, exploitation), bio fuels (production, collecte de la biomasse, processus industriels) ; (ii) les bâtiments : la réponse à l'efficacité énergétique.

On peut noter également que le Sénégal a entrepris des efforts notoires dans le domaine des énergies vertes. Le 22 octobre 2017, Senergy 2 à ouvert à Malicounda une grande centrale solaire avec 75,000 panneaux photovoltaïques produisant 20 mégawatts (MW), et dans l'Ouest du pays, une nouvelle centrale, riche de 11000 panneaux supplémentaires et produisant 22 MW d'énergie solaire a vu le jour. En janvier 2018, une nouvelle centrale

solaire photovoltaïque de 30 MW a été inaugurée à Santhiou Mékhé dans la région de Thiès (70km à l'ouest de Dakar). D'un coût total de 36 millions d'euros (un peu plus de 24 milliards de francs CFA), elle est considérée comme la plus grande de l'Afrique de l'Ouest car érigée sur une superficie de 64 ha.

Le Sénégal a choisi de développer le mix énergétique, avec l'option de faire de l'énergie propre pour réduire dans un futur proche le coût du kilowatt/heure (kWh) et de fournir aux Sénégalais de l'énergie électrique en qualité et en quantité. Dans cette option, le solaire jouera un rôle important avec des coûts de production de plus en plus compétitifs.

Dans le domaine de la pêche, le Sénégal est en train de faire des efforts par rapport à la conformité des accords de pêche au respect des exigences de gestion durable des ressources et à l'application des dispositions du nouveau code de la pêche (promotion des Aires Marines Protégées avec renforcement des mesures de gestion, capitalisation des bonnes pratiques de gouvernance des ressources naturelles, développement de l'aquaculture, etc).

Valoriser la nature

Pays situé à l'extrême ouest du continent africain avec une façade maritime d'environ 700 km, le Sénégal se retrouve à la fois dans trois domaines climatiques (sahélien au nord, soudanien au centre et sub-guinéen au sud). Le pays dispose ainsi, d'un potentiel riche en diversité qui se reflète à travers la diversité de ses écosystèmes et de sa richesse spécifique tant végétale qu'animale. Socle des principaux secteurs de développement socioéconomique du pays (agriculture, élevage, pêche, etc.), les ressources naturelles jouent un rôle fondamental sur le plan alimentaire, économique, sanitaire, éducatif, esthétique, récréatif, social et culturel sans oublier le rôle primordial qu'elles jouent sur le plan écologique.

Ces rôles fondamentaux des ressources naturelles dans les conditions d'existence des populations et les différents secteurs de développement, font que de nombreux efforts ont été déployés par l'Etat du Sénégal et ses partenaires pour les préserver la nature tout en la valorisant. En effet, des mesures officielles ont été prises avec la création d'aires protégées (réserves, forêts classées, parcs, etc.) et l'adoption de textes et règlements. Ces mesures sont venues renforcer des pratiques séculaires de conservation (cimetières ou lieux de culte, forêts et bois sacrés, parcs agro-forestiers, totems, etc.) reposant sur des connaissances empiriques.

Ces différents efforts ont per-



mis au Sénégal de conserver une partie considérable de sa biodiversité jusque dans les années 1970 durant lesquelles, deux facteurs puissants sont venus modifier de façon sensible le potentiel des ressources naturelles et de la biodiversité du pays. Il s'agit de la sécheresse avec ses conséquences et de la forte croissance démographique qui, du reste, ont bouleversé la quasi-totalité des logiques traditionnelles qui sous-tendaient l'accès et le contrôle des ressources naturelles.

Ainsi, conscient du rôle et de l'importance de la diversité biologique à tous les niveaux et des nombreuses menaces pesant sur ses éléments constitutifs, le Sénégal a signé puis ratifié en 1994 la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). A travers ces actes, le pays

s'est engagé solennellement à contribuer à l'atteinte des objectifs que se fixe la Convention. Pour ce faire, le Sénégal s'est doté en 1998 d'une Stratégie Nationale et d'un Plan National d'Actions pour la Conservation de la Biodiversité (SPNAB), articulés autour de quatre objectifs stratégiques majeurs: (i) la conservation de la biodiversité dans les sites de haute densité, (ii) l'intégration de la conservation de la biodiversité dans les programmes et activités de production, (iii) le partage équitable des rôles, responsabilités et bénéfices dans la gestion de la biodiversité et (iv) l'information et la sensibilisation de tous les acteurs sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de sa conservation.

Réduire les inégalités



Pour faire face aux inégalités, l'Etat du Sénégal a mis en place une stratégie nationale de développement économique et sociale (SNDES) qui cherche à réduire l'impact des chocs qui menacent directement la vie des populations. En outre depuis 2016 un Programme de création d'opportunités d'emplois verts (Pacev) financé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec le Pnud, pour un budget de global de 5 millions de dollars a été lancé. Ce programme vise, à terme, la création de 10 000 emplois dont 4000 directs et 6000 indirects.

Ce programme permet, entre autres, d'atténuer le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes. Pour ce programme de promotion de l'économie verte, les secteurs ciblés sont l'agriculture, l'industrie et les services. Il convient de signaler que l'un des axes de cette initiative est la création de richesse tout en préservant l'environnement.

Au Sénégal, il existe une corrélation négative entre le taux de croissance et les inégalités économiques, c'est à dire qu'au moment où le taux de croissance augmente la pauvreté est de plus en plus perceptible. L'accroissement du niveau des indicateurs de pauvreté et la forte croissance démographique contribuent à l'augmentation de la population pauvre. L'effectif des pauvres s'est accru de plus de 10% entre 2009 et 2015, du fait de l'augmentation des niveaux de pauvreté dans les campagnes. Les actions entreprises pour les pauvres ne sont pas toujours en

rapport avec les investissements verts. Plutôt la pauvreté conduit les pauvres à davantage détruire le capital naturel pour le bois de chauffe à défaut d'accéder à d'autres sources de revenu et au bois de construction pour leur habitat.

“ En 2016, l'indice de pauvreté multidimensionnelle du PNUD indiquait que 53% de la population vivait dans une pauvreté multidimensionnelle, et que 31% d'entre eux étaient dans une situation de dénuement extrême.

Accroître le rôle des PME/PMI

Le Sénégal comptait 1271 entreprises en 2013 avec une forte prévalence des Industries Alimentaires (49,8%). La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB n'a cessé de décroître passant de 32% entre 1990 et 1994 à 19% au cours de la période 2006-2012. Les PME/PMI sénégalaises jouent un rôle moteur dans l'économie nationale principalement dans les domaines de la création d'emplois et de richesse et de la mobilisation de ressources économiques et sociales.

Les PME, qui constituent l'essentiel des entreprises sénégalaises, sont un levier important de lutte contre la pauvreté, un facteur de croissance économique et un tremplin vers l'émergence économique. La contribution au PIB du secteur secondaire est dominée par l'industrie agro-alimentaire (4,7%), suivie de la construction (4,2%) et des industries extractives (2%). Le secteur manufacturier sénégalais est dominé (en parts de valeur ajoutée) par les industries alimentaires (29,9%) ; suivent : l'industrie des matériaux de construction (19,3%), de la chimie

“ Le secteur des transports a réduit son impact au cours de la dernière décennie.



(16,6%) et du secteur Eau-Energie (15,7%), selon les données de l'ANSD citées par l'Observatoire de l'Industrie. Le secteur industriel dans son ensemble connaît, depuis une dizaine d'années, des difficultés dues principalement à :

Des coûts élevés des facteurs de productions (en particulier l'énergie); Le faible niveau de capitalisation; L'étroitesse du marché local et le niveau modeste d'exportation dans la sous-région (CEDEAO, marché commun) par manque de compétitivité ; La lenteur des réformes

concernant le climat des affaires; La forte concentration du tissu industriel dans la région de Dakar (90%); L'accès et le coût du financement et l'accès au foncier ; Une gestion et une gouvernance déficiente; L'insuffisance dans la coordination des mesures de soutien et d'assistance technique aux PME.

Toutefois, le Sénégal est en train de concevoir un cadre d'orientation stratégique sur l'économie verte et des politiques industrielles respectueuses des normes et standards environnementaux ainsi que des lois,

“ Nous pensons que l'énergie solaire jouera un rôle important à mesure que les coûts de production deviendront plus compétitifs.



pour un développement inclusif et durable. On assiste à une réorientation de la trajectoire de développement par :

- la volonté de renforcement des investissements et la création d'un cadre incitatif pour stimuler l'action du secteur privé ;

“ Un accès réduit aux ressources naturelles et une production alimentaire incertaine rendront les populations pauvres encore plus vulnérables, car les rendements devraient chuter de 5% à 25% au cours des prochaines décennies.

- la définition de nouvelles modalités d'intervention innovantes, associant un mécanisme volontaire, un mode de régulation et des mesures fiscales appropriés ;
- la promotion d'une ingénierie collaborative afin de favoriser la complémentarité entre les secteurs privé et public ;
- la mise en place d'un cadre de concertation multipartite en vue de se doter d'instruments pour l'harmonisation, la mutualisation et l'optimisation des ressources mobilisées, en valorisant l'expertise et les investissements nationaux.

La mise en place de la plateforme nationale sur l'économie verte cherche

à établir un cadre de gouvernance de l'économie verte incluant les élus locaux, les parlementaires, les conseillers, les départements ministériels impliqués, le secteur privé et les différentes structures de développement.

Le dialogue est en cours au Sénégal mais il sera nécessaire de renforcer le dialogue avec les acteurs du secteur privé pour les convaincre de l'intérêt qu'ils ont à s'engager sur la voie de l'économie verte. Que certains acteurs considèrent très coûteux et ne prévoyant pas de dispositions financières favorables pour les acteurs qui décident de s'engager vers la transition.

En effet, la question de l'efficacité énergétique ainsi que la question de la promotion des énergies renouvelables dans les procédés industriels,

“ Le remplacement du diesel par des véhicules au gaz naturel moins polluants a permis de réduire l'impact du secteur des transports au cours de la dernière décennie.

sont au cœur de cette problématique et ne sont pas sans lien avec l'environnement des affaires et les autres politiques de soutien au secteur industriel (politiques de prix, commerciales, technologiques, etc.).

Aujourd'hui, différentes initiatives sont en cours, qu'il s'agisse de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de conservation de la biodiversité, de l'élaboration des Contributions Prévues Déterminées

au niveau National pour l'adaptation et l'atténuation (CPDN), de l'élaboration de la Stratégie Nationale De Développement Durable (SNDD) ou du lancement du processus de réalisation du Plan National d'Adaptation à moyen et long termes (PAN). Ces initiatives cherchent à converger vers des activités qui soient réellement productrices de développement durable.

Le Sénégal s'est engagé à promouvoir les mécanismes de consommation et de production durables (MCPD) qui apparaissent comme une opportunité, en raison de son caractère transversal, comme l'un des principaux leviers stratégiques sur lesquels la communauté internationale entend s'appuyer pour enclencher le processus de transformation verte de l'industrie.

Par ailleurs, il existe d'autres initiatives des organisations de la société civile comme l'initiative RSE qui vise à promouvoir la Responsabilité Sociétale (RSE) auprès des Entreprises du Sénégal et des pays de l'Afrique de l'Ouest depuis 2008. Cette

initiative cherche à accompagner des modèles d'entreprises, des modèles d'organisations publiques et des modèles de développement économique intégrant la dimension RSE.

Reverdifier les secteurs de l'économie

Dans le cas des scénarios d'investissement vert, l'investissement supplémentaire dans le secteur de l'agriculture est affecté à une utilisation plus large des engrais organiques, le développement de l'irrigation, et lutte contre la désertification et la salinisation des sols. Dans les scénarios verts une évolution sera notée grâce à un rendement plus élevé à l'hectare lié à la qualité des terres cultivées et au développement de l'irrigation.

“ Les PME jouent un rôle moteur dans l'économie nationale, notamment en termes de création d'emplois et de richesses et de mobilisation des ressources économiques et sociales.

La substitution d'investissements dans des sources d'énergies à fort taux d'émission de carbone par des investissements dans l'énergie propre augmenterait le taux de pénétration des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 30 %.

Dans les scénarios de l'économie verte, les investissements verts dans le secteur forestier sont destinés à la réduction de la déforestation et au reboisement. La transition vers une économie verte permettrait d'accroître la couverture forestière, actuellement proche de 8200 hectares, d'un peu plus de 6 % en 2025 et de près de 28 % en 2035.



Réforme du système financier



sénégalaises. Il reste toutefois à compléter les critères en vigueur avec des références à l'économie verte.

La facilité d'investissement promue par le projet SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance), qui a pour objectif de favoriser les projets d'investissements verts, de l'AFD en partenariat avec les banques SGBS (programme Sénégal) et ORABANK (programme régional), et portée par les entreprises désireuses de promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans leur processus de production, constitue une bonne pratique que l'Etat du Sénégal est en train de promouvoir.

Dans ce domaine l'engagement du Sénégal est encore assez timide et l'état considère l'amélioration et la mise en cohérence des politiques publiques comme une priorité. Dans ce cadre, les politiques économiques, notamment l'amélioration du climat des affaires, apparaissent comme un tournant décisif, que le Sénégal est en passe d'aborder avec succès grâce au Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC).

“ Le gouvernement a fait des efforts considérables dans la transition vers une économie verte.

La mise en place d'un climat d'investissement et de politiques financières incitatives constitue une des conditions essentielles à la transition vers l'économie verte. L'Etat joue donc un rôle clé dans la conception et la mise en application de ces politiques et leurs instruments de mise en œuvre, en étroite coopération avec le secteur privé. Toutefois, cette dynamique de développement industriel vert passe inéluctablement par un climat d'investissement et des mécanismes financiers suffisamment attractifs

ainsi que de véritables incitations à un changement de paradigme.

La mise en place des instruments financiers, comme le Fonds National de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), le Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) et la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE), est un premier pas pour faciliter l'accès au capital et aux garanties pour les entrepreneurs, et offre de nouvelles possibilités d'investissement aux PME/PMI



Conclusion partielle

Les incertitudes de plus en plus préoccupantes sur l'impact des dérèglements climatiques et les défis d'une économie mondiale ouverte, avec de fortes exigences en matière de compétitivité et d'innovation, interpellent tous les décideurs politiques sur la nécessité de promouvoir de nouveaux comportements et modèles de développement.

En pratique, l'économie verte est favorable au bien-être de l'humanité, à l'équilibre de la biodiversité et au développement de services écosystémiques équitables, pour les générations actuelles et futures.

Par ailleurs, son intégration comme nouveau modèle de déploiement stratégique nécessite la présence d'un certain nombre de prérequis dont la connaissance et la maîtrise du développement durable dans la planification des politiques, stratégies et programmes, pour l'amélioration des conditions de vie des populations, aux niveaux régional, national et local.

Compte tenu de son niveau de développement, de sa dotation en ressources naturelles, le verdissement de la trajectoire de croissance de l'économie sénégalaise dépend d'un cadre d'action dont l'objectif général est de mettre en place des incitations ou des institutions qui accroissent le bien-être en améliorant la gestion des ressources et en stimulant la productivité ; en attirant l'activité économique vers les domaines où



elle produira le plus d'avantages pour la société sur la durée ; et en suscitant de nouveaux moyens d'atteindre ces deux premiers objectifs. Il est composé essentiellement de politiques réglementaires qui influent sur la direction prise par la croissance, d'instruments fondés sur les marchés, de la capacité à trouver les financements nécessaires à la mise en place des infrastructures résilientes au changement climatique, ainsi qu'à la capacité institutionnelle et de gouvernance à mettre en œuvre les réformes de l'action publique.

Ainsi, pour envisager les réformes structurelles indiquées, outre les actions de renforcement des capacités des acteurs en cours, afin de faciliter l'appropriation des

nouveaux outils méthodologiques et autres mécanismes (grille d'analyse, étude d'impact environnemental, analyse stratégique, etc.), il demeure nécessaire d'envisager de nouveaux choix politiques pour répondre aux exigences de développement en Afrique, avec des technologies écologiquement viables.

Ainsi, en choisissant de travailler sur le thème de "l'économie verte au Sénégal", UICN et IED Afrique concourent à la définition de nouvelles orientations stratégiques pour le développement d'un dialogue politique fécond au Sénégal, en tenant compte des opportunités technologiques, financières et institutionnelles disponibles.



La prochaine frontière

Le hub Sénégal de la Coalition de l'économie verte fait partie d'un réseau de 50 organisations internationales défendant le rôle de la société civile dans la transition vers des économies vertes et équitables. La Coalition de l'économie verte s'est engagée à faire en sorte que la transition ne laisse personne pour compte et restaure le monde naturel

Ensemble, ses membres défendent les voix des communautés marginalisées, en particulier des groupes pauvres, des petites entreprises et des travailleurs informels, dans le développement de la politique économique nationale.

Notre vision d'économies vertes et équitables offre un programme de coopération positif. Il offre de l'espoir aux communautés et aux secteurs laissés pour compte par la mondialisation. La transition verte se produit déjà dans le monde entier, mais nous devons nous assurer qu'elle est enracinée dans les économies locales, qu'elle génère de véritables investissements et qu'elle appartient à la population et qu'elle est façonnée par elle.

La réponse globale de la Coalition de l'économie verte à l'état de l'agenda de l'économie verte:

- ✓ **Nous avons lancé un programme de sept ans - Economics for Nature - afin de garantir que l'élaboration des politiques économiques tienne compte du capital naturel.**
- ✓ **Nous menons de nouvelles recherches sur le capital naturel et valorisons nos écosystèmes.**
- ✓ **Nous suivons la transition en cours vers des économies plus justes et plus vertes, à travers les gouvernements, les industries et les sociétés.**
- ✓ **Nous cherchons à élargir notre base de 7 hubs nationaux GEC à travers le monde, pionniers de l'action communautaire.**
- ✓ **Nous intensifions notre attention sur les PME et les économies vertes informelles.**
- ✓ **Nous défendons les voix de la société civile et des communautés dans le développement de l'économie verte plans nationaux.**

Photo: Charl van Rooy on Unsplash

